

Bulletin SQÉP

Société québécoise d'évaluation de programme

affilié à la Société canadienne d'évaluation

Mot du vice-président

EN BREF : «L'Erreur boréale, une évaluation»

Il faut remercier Richard Desjardins et son équipe pour avoir mis, au cours de ces dernières semaines, l'évaluation de programme au cœur de l'actualité québécoise. Bien sûr, on peut être certain qu'un tel objectif était loin de l'esprit du célèbre chanteur quand il a amorcé la réalisation du documentaire *L'Erreur boréale*. Mais si vous, comme moi, avez vu le film, ou si vous n'en avez qu'entendu parler, vous ne pouvez ignorer qu'il s'agit bel et bien d'une évaluation de la politique forestière du gouvernement du Québec et, en particulier, de l'application de cette politique dans la forêt boréale.

Vous remarquerez que je n'ai pas dit si je suis d'accord ou non avec le jugement que porte Richard Desjardins sur la politique forestière. Ni si je pense que cette évaluation respecte ou non les règles de l'art de l'évaluation. Ce n'est pas que ces questions ne soient pas pertinentes ou que je n'ai pas mes réponses toutes prêtes. C'est plutôt que je pense que le défi que pose le

phénomène *Erreur boréale* aux évaluateurs-trices et à la SQÉP est ailleurs!

Les vraies questions gravitent autour de la **crédibilité** des évaluations des politiques et des programmes publics, qu'elles soient faites par des employé-e-s du gouvernement, par des universitaires, par des consultant-e-s ou encore, comme dans le cas présent, par des communicateurs-trices. Est-ce possible de garantir la **crédibilité** d'une évaluation? Sur quels aspects de l'évaluation une telle garantie porterait-elle? Qui pourrait la fournir?

Ces questions interpellent la SQÉP. C'est à elle qu'il incombe, en tant que seule association professionnelle québécoise dédiée exclusivement à la promotion et à l'avancement de l'évaluation de programme, de relever le défi et d'y répondre! Les pistes qu'il faut approfondir sont, pour la plupart, déjà connues. Elles s'appellent **l'amélioration de la formation des évaluateurs-trices et, si nécessaire, leur accréditation; l'assurance de l'indépendance des évaluateurs-trices; la transparence des évaluations**, pour n'en nommer que quelques-unes.

On peut se demander cependant si la SQÉP ne devrait pas aller plus

loin et intervenir directement dans des débats publics comme ceux suscités par *L'Erreur boréale*. Déjà, en présentant un Mémoire à la Commission parlementaire sur l'administration publique, comme elle l'a fait en septembre 1998, la SQÉP participe au débat public et *prend position sur des questions touchant l'évaluation de programme*, comme l'exige son mandat. Mais il faut reconnaître qu'il y a toute une marge entre l'atmosphère polie et feutrée des salons de l'Assemblée nationale, où siègent les commissions parlementaires, et les discussions musclées qui caractérisent les débats publics à des émissions télévisées comme *Droit de parole*.

Qu'en pensent les membres de la SQÉP? Jusqu'où devrions-nous aller dans nos *prises de position sur l'évaluation de programme*? Comment s'assurer que les positions exprimées reflètent un large consensus des membres? Je vous invite à utiliser votre droit de parole et à faire connaître votre opinion aux autres membres de la SQÉP. Écrivez-nous par courrier électronique ou par la poste!

Patrick Moran

Numéro de mars 1999
Volume 12 n° 1





Direction :
Martin St-Georges
Malijai Caulet

**Collaboratrices et
 collaborateurs :**

Sigrîd Choquette
Monique Comeau
Jacques Gagnon
Patrick Moran

Révision linguistique :
Monique Comeau

Édition électronique :
Sigrîd Choquette

Tirage: 250

Ce bulletin est publié par une
 équipe de bénévoles de la
 SQÉP.



Au bout du fil

Martin St-Georges
 1650, rue Papineau, #4
 Montréal (Québec) H2K 4H9
 Tél. : (514) 598-8296
 georges007@hotmail.com

Secrétariat :
 199, boul. Valcartier
 Loretteville (Québec) G2A 2M8
 Tél. / Télécopieur :
 (418) 847-9850
 sqep@mediom.qc.ca

Mot de la rédaction

Avez-vous faim?

Bonjour à tous et à toutes,

c'est toujours avec un immense plaisir que nous profitons de l'opportunité qui nous est donnée de communiquer avec vous. Comme vous pouvez le constater, ce numéro du Bulletin est une version écourtée, du moins si on le compare au dernier numéro, celui de décembre 1998 qui était aussi «garni» qu'un arbre de Noël... Les mois de janvier, février et mars ont été, pour nous tous, très exigeants et cela explique en grande partie le contenu plus «maigre» de la présente édition. Nous sommes convaincu-e-s de votre compréhension et espérons avec vous un Bulletin du mois de juin plus «consistant».

Nous tenons à jouer le rôle qui est le nôtre, c'est-à-dire à vous «alimenter» sur ce qui se passe à la SQÉP. Rien ne nous «rassasierait» davantage que de vous voir, membres de la SQÉP, «nourrir» notre vie associative par vos idées, vos critiques et vos projets. Cultivons ensemble notre «appétit» pour l'évaluation!



Colloque '99

La SQÉP tiendra encore une fois son colloque annuel à l'automne. Il aura lieu le vendredi 29 octobre, à l'Hôtel Plaza de Sainte-Foy. Nous aurons comme partenaire, pour une deuxième année consécutive, l'ADMÉE (Association pour le développement de la mesure et de l'évaluation en éducation).

Le choix du thème n'est pas encore arrêté. Cependant, le choix définitif ne saurait tarder puisque nous prévoyons lancer l'appel de propositions de communications avant la fin du mois d'avril. Sans vouloir cultiver le mystère, soyez assuré-e-s que ce thème aura du piquant!

Nous aimerions préparer le programme plus tôt que l'année dernière pour vous le communiquer le plus tôt possible.

Suivez l'organisation du colloque, **devenez conférencier ou conférencière et surtout, soyez des nôtres** le 29 octobre 1999 à l'aube du troisième millénaire.

Conseil d'administration de la SQÉP

Kenneth Cabatoff, président • Patrick Moran, vice-président • Monique Comeau, secrétaire • Jacques Gagnon, trésorier • Marie-Hélène Adrien, administratrice • Jim Cullen, administrateur • Marjorie Dionne, administratrice • Carole Duchesne, administratrice • Hélène Johnson, administratrice • Natalie Kishchuk, administratrice • Lysette Trahan, administratrice



Meilleur essai d'un-e étudiant-e sur l'évaluation en 1999

Aux dernières nouvelles, les membres du jury devaient remettre leurs notes et leurs commentaires pour le 31 mars. La compilation des résultats se fera dans les premiers jours du mois d'avril. Par la suite, les gagnant-e-s seront informé-e-s et l'on transmettra à tous les participant-e-s les commentaires des membres du jury.

La nouvelle équipe du web

Jim Cullen, Carole Duchesne et Jacques Gagnon. Ne vous gênez pas, envoyer des suggestions. Merci à Jean-René Bibeau pour son beau travail et sa grande générosité et à Anthony Bibeau pour son génie créatif.

Adresse :

Bienvenue sur le site de la Société québécoise d'évaluation de programme



- Prenez connaissance des nouveautés (activités de formation, textes du colloque 98).
- Informez-vous sur les objectifs de la SQÉP.
- Un petit clic et vous saurez qu'une activité de formation aura lieu à Québec le 9 avril prochain avec comme sujet : «Pour un échantillon efficace en évaluation de programme». Le formateur sera monsieur Gilles Valiquette du Collège Mérici.
- Où se procurer un formulaire d'adhésion? Clic, il est disponible.
- Consultez le site pour connaître la position de la SQÉP face à la place de l'évaluation dans l'administration de l'État et des choses publiques. Les deux mémoires sont disponibles.
- Qui administre la SQÉP? Le nom des membres du Conseil d'administration avec leurs numéros de téléphone et de télécopie ainsi que leur adresse de courrier électronique est facilement accessible.
- Bientôt, vous aurez un aperçu du contenu du Bulletin, de la liste des publications, etc.

Un clic et à la prochaine

